



CAPICONSULT

Vos risques professionnels sous contrôle



RÉFÉRENT HARCÈLEMENT MORAL, SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

OBJECTIF

- Permettre au référent harcèlement et agissements sexistes d'assurer sa mission telle que définie par l'article L2314-1 du Code du Travail.
- Reconnaître les situations de harcèlement moral, les agissements et comportements sexistes, les prévenir et agir grâce à une démarche de prévention.

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le cadre réglementaire du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes au travail
- Connaître les périmètres de la prévention du harcèlement et des agissements sexistes en entreprise
- Agir concrètement en entreprise grâce à une politique de prévention adaptée

PROGRAMME

1. Identifier le cadre juridique du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes au travail

- Les textes du Code du Travail et la Loi en évolution
- Les fondamentaux de la prévention santé et sécurité au travail

2. La prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes

- Repérer les situations à risques
- Identifier le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes

3. Les solutions de prévention

- Élaborer et mettre en place la politique de prévention
- Mettre un terme au harcèlement et aux agissements sexistes
- Victime ou témoin : que faire ?
- Agir concrètement en cas de harcèlement ou d'agissement sexiste
- Mener un entretien avec la victime
- Lancer une médiation : principes et techniques

4. Cas pratique

- Quizz interactif : une trentaine de questions online et un scoring des réponses
- Débrief interactif autour des compréhensions et interprétations
- Apports pédagogiques pour argumenter et documenter la réponse

Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Durée / Nombre de stagiaires

1 jour soit 7 heures,
De 2 à 12 stagiaires

Public concerné

Toute personne désignée par le CSE comme référent harcèlement

Pré-requis

Connaissance des postes de travail de l'entreprise et des principaux risques.

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Evaluation des connaissances acquises

QCM et Evaluation

Modalités d'accès handicap

Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par Capiconsult, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. Capiconsult prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.